



Recel successoral et receleur qui à disparu...

Par **ThierryP**, le **12/01/2010 à 18:35**

Bonjour,

Je suis actuellement dans une impasse.

Ma mère est décédée depuis 4 ans, et son mari à depuis disparu après avoir vidé ses comptes dont une grande partie le jour même du décès.

Aujourd'hui mon avocat et l'huissier à qui nous faisons appel sont dans l'incapacité de le retrouver, tant qu'on ne le retrouve pas, on ne peut pas lui transmettre l'assignation et l'huissier n'a qu'un pouvoir très limité pour effectuer des recherches sans aucun jugement.

Donc cela ce mord la queue, et je n'ai toujours pas de créance pour tenter de faire valoir mes droits.

Que faire dans un tel cas ?

Merci de m'éclairer.